

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES
10 AVRIL 2024

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle des membres du Conseil économique de Beauce, tenue le mercredi 10 avril 2024, à 16 h 30, au Georgesville à Saint-Georges.

MEMBRES PRÉSENTS (AVEC DROIT DE VOTE) :

André Lapointe	Municipalité de Saint-Simon-les-Mines
Catherine Fecteau	Mallette S.E.N.C.R.L.
Christine Busque	Lemieux Nolet
Jacques Gagné	Le Rappel
Jason Veilleux	Desjardins Entreprises Bce-App-Etch
Jean-Stéphane Bourque	Ébénisterie Chambois
Jonathan Maheux	BVA
Karine Therrien	CAE Beauce-Chaudière inc.
Luc Paquet	Gestion Thap inc. et Mirage
Manon Bougie	Ville de Saint-Georges
Mélanie Drouin	TGI Conseils Plus
Pascal Leclerc	UPA de Beauce-Sartigan
Peggy Duquet	Métal Duquet (1994) inc.
Pierre Poulin	CDID inc.
Pierre-Luc Carrier	Design Franc Art
Pierre-Luc Thomassin	Sinto inc.
Sophie Roy	La Miellerie de Sophie
Steve Boily	Pomerleau

AUTRES PERSONNES ET MEMBRES PRÉSENTS (SANS DROIT DE VOTE) :

Annick Fontaine	Conseil économique de Beauce
Audrey Boivin	Conseil économique de Beauce
Elisabeth Veilleux	Conseil économique de Beauce
Éric Paquet	MRC de Beauce-Sartigan
Francine Nadeau	Conseil économique de Beauce
Germain Chartier	EnBeauce.com/Néomédia
Hélène Latulippe	Conseil économique de Beauce
Jeanne Saucier	Conseil économique de Beauce
Lynda Aubé	Conseil économique de Beauce
Marie-Claude Martineau	Conseil économique de Beauce
Marie-Claude Therrien	Conseil économique de Beauce
Marie-Ève Rodrigue	Lemieux Nolet
Nancy Mckeown	Services Québec
Philippe Mailloux	Chaudière-Appalaches Économique
Pierre Lacombe	Conseil économique de Beauce
Sébastien Roy	L'Éclaireur Progrès
Stéphane Poulin	Bureau du député de Beauce Richard Lehoux

IL Y A QUORUM

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Le président du CEB, Luc Paquet, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de s'être joints à cette assemblée annuelle. Constatant qu'il y a quorum, il déclare l'assemblée ouverte à 16 h 33. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

AA 24-04-001 1.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE ET D'ÉLECTION

Luc Paquet mentionne que dans le cadre du déroulement de cette assemblée annuelle, un président et un secrétaire d'assemblée sont requis pour le CEB ainsi que la Société de développement de Beauce. Il suggère Mme Peggy Duquet comme présidente d'assemblée et Mme Hélène Latulippe comme secrétaire, et ce, pour les deux assemblées. Pour le volet des élections qui auront lieu plus tard, il propose Mme Hélène Latulippe comme présidente d'élection et Mme Marie-Claude Martineau comme secrétaire d'élection.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PASCAL LECLERC D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME SOPHIE ROY, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Peggy Duquet et Hélène Latulippe respectivement présidente et secrétaire de l'assemblée (Marie-Claude Martineau agira à titre de secrétaire adjointe) et de nommer Hélène Latulippe et Marie-Claude Martineau respectivement présidente et secrétaire d'élection pour le volet des élections.

Luc cède ensuite la parole à Peggy Duquet qui se présente rapidement et rappelle à tous que seuls les membres en règle du CEB ont le droit de proposer, seconder et voter lors de l'assemblée.

AA 24-04-002 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Peggy Duquet procède à la lecture de l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ LAPOINTE D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE-LUC CARRIER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue :
 - 1.1 Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée et d'élection.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée annuelle du 5 avril 2023;
4. Rapport du président du conseil d'administration;
5. Rapport de la directrice générale et présentation du Rapport annuel 2023;
6. Présentation des États financiers 2023 de l'auditeur indépendant;
7. Adoption de la modification aux Règlements généraux (quorum AGA);
8. Assemblée annuelle de la Société de développement de Beauce (SDB);
9. Mandat des experts-comptables;
10. Période de questions;
11. Ratification des faits et gestes des administrateurs;
12. Élection des administrateurs et des officiers :
 - 12.1 Élection des administrateurs pour les postes à pourvoir;
 - 12.2 Élection des officiers et autres membres du comité exécutif.
13. Levée de l'assemblée.

Les membres ont tous été avisés lors de l'avis de convocation que le procès-verbal était disponible sur notre site Web. Peggy suggère la dispense de la lecture et rappelle que le proposeur et secondeur devaient être présents l'an passé.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC CARRIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE POULIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée annuelle du CEB du 5 avril 2023.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Luc Paquet salue les gens présents. Il tient à remercier les membres pour leur soutien ainsi que les partenaires corporatifs (Sun Life et TELUS) et les partenaires de nos déjeuners (Robic, Bernier Beaudry et la Banque Scotia) pour leur support. Il remercie également les bénévoles des comités qui ont siégé pendant l'année, de même que la MRC et les maires de Beauce-Sartigan pour leur appui et leur confiance. Il termine aujourd'hui son dernier mandat à la présidence du CEB et fait le bilan de la dernière année :

- L'éveil aux technologies fut un segment fort de l'année 2023, notamment lors du Souper d'affaires de prestige avec conférence inspirante sur l'intelligence artificielle, mais également lors des activités organisées à l'intérieur du Mois de la mécatronique;
- Du côté des opérations, le CEB s'est lui aussi mis à niveau avec l'implantation d'un nouveau CRM;
- Toujours à l'affût des tendances et nouveautés, le CEB est fier d'avoir orchestré une cohorte sur la « Conformité à la Loi 25 et à la cybersécurité »;
- Le début de l'année 2024 a également continué avec 2 déjeuners pour mieux outiller les entreprises en matière de développement technologique et un 3^e touchant le financement;
- L'année 2023 a également été teintée par le transfert d'entreprise qui fût un thème phare lors de plusieurs des activités du CEB en cours d'année;
- Le CEB a aussi revu les modalités de financement de son Fonds Relève afin de soutenir un maximum d'entreprises en transfert de propriété avec des conditions plus qu'avantageuses;
- De nouveaux visages sont apparus dans l'équipe au cours de l'automne, amenant une toute nouvelle énergie ainsi que de nouvelles expertises complémentaires à celles déjà en place;
- L'année 2023 fut également, pour les administrateurs et employés, l'occasion de s'engager ensemble dans un exercice de redéfinition de leur vision stratégique pour l'avenir du développement économique de Beauce-Sartigan. Cette démarche stratégique entamée en octobre dernier est toujours en cours et les amène à réfléchir sur les meilleures façons de répondre aux besoins des entreprises et du milieu économique afin d'assurer des bases solides pour l'offre de services aux projets de demain.

En terminant, le président souligne les administrateurs qui quittent le conseil d'administration cette année et les remercie pour leur implication, soit M. Pierre-Luc Thomassin, de Sinto qui a également assumé la vice-présidence durant 2 ans, M. Marcel Létourneau de Chambois, M. Pascal Leclerc, désigné par l'UPA de Beauce-Sartigan et Mme Marie-Josée Fecteau du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin et désignée par le Comité interordre en éducation. Il remercie également l'équipe de la permanence du CEB pour leur rigueur, leur dévouement, leur engagement, la passion et la fierté qu'ils ont à supporter les entreprises d'ici et soutenir le développement économique. Les administrateurs sont fiers d'eux et sont

très reconnaissants du travail effectué. Il cède ensuite la parole à Hélène Latulippe pour le rapport de la directrice générale.

5. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2023

Hélène Latulippe mentionne tout d'abord que l'année 2023 fût bien remplie pour le CEB et ce rapport annuel témoigne de l'excellente performance des professionnels de l'organisation, elle les remercie sincèrement, les félicite pour leur engagement et leur professionnalisme puis les présente rapidement aux membres. Elle remercie également tous les dévoués administrateurs du conseil d'administration.

Elle explique ensuite qu'au cours de 2023, les commissaires industriels et les agentes de développement ont été impliqués dans 222 dossiers d'entreprises, totalisant plus de 88 M\$ en investissements dans la MRC, correspondant à un recul des investissements par rapport à l'an dernier (167 M\$). En plus de l'accompagnement, les conseillers ont maintenu une présence sur le terrain, par la réalisation de 106 visites en entreprises pour un bilan de santé. Du côté des dossiers de croissance :

- 51 promoteurs ont été accompagnés pour des dossiers de démarrage;
- 34 promoteurs ont été soutenus dans leur projet d'acquisition/relève (une hausse comparativement à l'an dernier);
- 47 entrepreneurs supportés dans des projets d'expansion, notamment pour l'application à des programmes de subvention (le double de l'an dernier);
- 37 entrepreneurs accompagnés dans leur projet de modernisation technologique (une hausse également comparativement à l'an dernier);
- 25 dossiers techniques de relocalisation, de maillage, de référencement, de mentorat ou de consolidation;
- 2 dossiers sur les thèmes de l'environnement et de l'économie circulaire;
- 11 entreprises ont été conseillées en matière de main-d'œuvre.

Du côté du service de mentorat d'affaires, ce sont 15 nouveaux jumelages mentors-mentorés qui ont été réalisés en 2023 pour un total de 32 dyades actives. Rappelons que le CEB coordonne une cellule de 13 mentors bénévoles qui partagent leur expérience et leur savoir-être avec des entrepreneurs d'ici.

En 2023, l'équipe du CEB a classé les entreprises accompagnées par secteurs d'activité, il est ressorti qu'il a eu le même nombre de dossiers dans le manufacturier que dans le secteur commerces & services avec 78 dossiers travaillés, 13 dans le secteur agriculture-agroalimentaire, 9 entreprises d'économie sociale, 25 dossiers touristiques et 19 dossiers dans le domaine de la distribution-construction-transport. Du côté des dossiers de financement, ce sont 14 projets qui ont bénéficié des programmes et fonds du CEB pour une valeur de 689 583 \$ en financements autorisés par le CEB et générant des investissements de plus de 18,6 M\$. Notons que si l'on exclut les financements d'aide d'urgence que nous avons octroyés pendant la pandémie, la valeur des financements réalisés cette année correspond à une hausse de 49 % attribuable à la révision des modalités de notre Fonds Relève que nous avons lancé en juin dernier. Cela a permis à l'organisation de se positionner dans des dossiers de plus grande envergure dans une niche complémentaire aux institutions financières. De plus, en venant chercher un financement au CEB, les releveurs sont admissibles à un financement additionnel offert en collaboration avec la FQM pour défrayer une partie des coûts afférents à l'acquisition d'une entreprise tels que les frais de notaires, avocats, comptables, etc., pour un montant maximal de 15 k\$. Le CEB a soumis 9 dossiers de relève dans le cadre de ce programme, dont 3 qui ont été déboursés avant la fin de l'année pour un montant de 22 746 \$ en subventions qui ont été versés aux releveurs.

Ensuite, le CEB a investi 49 000 \$ dans des projets de développement collectif tels que le Plan culturel de Beauce-Sartigan et pour la réalisation d'infrastructures ludiques sur la Route de la Beauce, un projet qui sera lancé à l'automne prochain.

Hélène poursuit en mentionnant que le CEB est impliqué depuis plusieurs années en matière de soutien des entreprises face au défi de la main-d'œuvre et que pour une 2^e année, le CEB a collaboré avec les 2 autres corporations de développement économique de la Beauce à la réalisation d'un recensement des travailleurs étrangers temporaires à venir au cours des 2 prochaines années sur le territoire. L'objectif de la démarche était d'avoir un meilleur aperçu de la situation de l'immigration en Beauce afin de mieux préparer la région à accueillir les travailleurs étrangers et répondre à leurs besoins.

Le CEB a poursuivi aussi son implication dans la campagne de promotion de l'identité territoriale « VRAIment Beauce » dont les actions de 2023 ciblaient principalement les jeunes de l'extérieur pour les inciter à venir travailler et vivre en Beauce. Sur le site de VRAIment Beauce, l'on retrouve la plateforme d'emploi « La Beauce embauche » où 352 entreprises y affichent des postes tout au long de l'année. Le CEB a également poursuivi ses collaborations avec les acteurs économiques et de l'éducation pour la 3^e édition du Mois de la mécatronique en mai 2023. Au total, plus de 860 personnes ont participé à l'une des 16 activités qui étaient au calendrier du Mois. Dans le cadre de cet événement, le CEB a organisé un groupe d'entreprises pour participer à la Tournée « Automatiser l'avenir » organisée par Siemens Canada et a réalisé une journée de consultations avec le Centre d'expertise industrielle (CEI Québec) à laquelle 6 entreprises ont participé afin de débiter l'élaboration d'un plan numérique. De plus, pour une 7^e année, le CEB a coordonné l'initiative Beauce Numérique qui vise à développer une communauté numérique en Beauce par l'organisation de 4 activités de maillage et d'apprentissage au cours de l'année.

Dans la réalisation de son mandat d'animation économique, le CEB a présenté 16 activités en cours d'année réunissant plus de 1 800 participants. Parmi celles-ci, notons nos 6 déjeuners réguliers et un déjeuner hors-série, avec des sujets aussi variés que l'économie circulaire, le virage numérique, le recrutement international et les défis d'intégration, la relève, la renaissance du Chantier Davie ainsi que les perspectives économiques. Il ne faut pas oublier les événements majeurs du CEB : le Souper d'affaires de prestige en compagnie de Martin Bouchard de QScale qui a entretenu l'auditoire sur le thème de l'intelligence artificielle, le Souper des jeunes gens d'affaires avec Sylvain Bernard, du Groupe OSI, sur le thème de la Relève et le tournoi de golf présidé par Louis-Davis Poirier, Nadia et Érik Binet des Constructions Binet. Les interventions en matière de développement régional se sont traduites par la mise sur pied d'une cohorte sur la Conformité à loi 25 et à la cybersécurité à laquelle 15 entreprises ont pris part. Une visite industrielle fut également organisée avec un petit groupe d'entreprises chez Transit, à Lévis, pour observer les avancées technologiques de leur centre de distribution. Enfin, une mission en innovation a été organisée en collaboration avec nos homologues de la Beauce et de Chaudière-Appalaches économique pour mieux connaître les acteurs de l'innovation au Québec et leurs offres de services pour nos entreprises.

Ensuite, Hélène donne un aperçu de l'année 2024 en expliquant que l'année a débuté en force avec une série de 3 déjeuners où le CEB a atteint des records de participations. Le thème de l'intelligence artificielle a occupé une place prépondérante et continuera d'occuper l'équipe dans les prochains mois avec la mise en place de 2 programmes touchant l'intelligence artificielle : Le 1^{er} programme est issu d'un partenariat développé en collaboration avec le CRIM et vise à former un champion de l'AI dans les entreprises via une formation mentorale de 2 h/semaine pour une durée de 17 semaines. Déjà, le programme suscite de l'intérêt puisque 3 entreprises s'y sont inscrites. Le 2^e programme est une cohorte qui sera animée par MoovAi et qui a pour objectif d'identifier un premier projet d'AI en entreprise.

Le programme prendra la forme d'une journée de formation, de 4 demi-journées en entreprise et de plus de 25 h d'élaboration de stratégies d'AI personnalisées à votre entreprise. Hélène poursuit en annonçant que la 4^e édition du Mois de la mécatronique occupera également tout le mois de mai. Pour l'occasion, le CEB organise 3 activités à ne pas manquer :

- Le 1^{er} mai : Beauce Numérique, conférence mettant en vedette 3 entreprises de chez nous : Groupe Genisys, Industries PF et René Matériaux Composite qui viendront expliquer comment ils ont amélioré leur TRG sans changer d'équipement avec l'IoT.
- Le 8 mai : mission technologique pour le secteur du métal où 3 visites industrielles seront à l'horaire, soit : AGT Technologies, de Trois-Rivières, le Centre de métallurgie du Québec ainsi que SBI International.
- Le 16 mai : Déjeuner-conférence avec TELUS sur l'Internet des objets.

La réflexion stratégique débutée en octobre dernier se poursuivra. Au cours du mois de mars, les administrateurs et les employés ont eu la chance de rencontrer 2 autres organisations de développement économique, soit IDE Trois-Rivières et Excellence industrielle Saint-Laurent afin d'échanger sur les modèles d'affaires et offres de services. Les discussions ont été très enrichissantes et permettront au CEB de se positionner dans des créneaux d'avenir tout en préservant son ADN.

En terminant, Hélène réitère ses remerciements à l'endroit de son équipe pour l'intense travail accompli durant l'année et du fait qu'ils se sont à nouveau dépassés pour répondre aux clients, développer de nouveaux projets en plus de gérer la surcharge de travail provoqué par l'arrivée de nouveaux employés au sein de l'équipe. Elle remercie également les 16 administrateurs bénévoles du CEB qui se préoccupent de la bonne gestion de l'organisation et qui ont donné de leur temps cette année avec la réflexion stratégique en cours. Elle adresse aussi ses remerciements aux administrateurs sortants, soit MM. Pierre-Luc Thomassin, Pascal Leclerc, Marcel Létourneau et Mme Marie-Josée Fecteau ainsi qu'au président du CEB, Luc Paquet, pour son constant dévouement et sa grande disponibilité envers le CEB.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023 DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Peggy Duquet invite Mmes Christine Busque et Marie-Ève Rodrigue de la firme Lemieux Nolet à procéder à la présentation des États financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Le conseil d'administration du CEB a approuvé les états financiers lors de la séance du 27 mars dernier. Les auditrices répondent aux questions des membres.

AA 24-04-004 7. ADOPTION DE LA MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX (QUORUM AGA)

Lors de la séance du conseil d'administration du 27 mars dernier, les administrateurs ont proposé une modification des Règlements généraux en ce qui concerne le quorum lors des assemblées annuelles par l'entremise de la résolution CA 24-03-012 et nous demandons aujourd'hui aux membres de l'entériner. En effet, il est stipulé dans les Règlements généraux du CEB que « 15 % des membres en règle, ce 15 % devant cependant équivaloir à un minimum de 15 membres en règle, présents en personne ou par procuration, constituent le quorum pour toute assemblée générale annuelle ou spéciale des membres ». Peggy explique que 15 % de nos 270 membres en règle équivaldraient à une quarantaine de membres votants, ce qui est de plus en plus difficile à atteindre.

Les administrateurs proposent donc à l'assemblée de modifier le libellé du règlement actuel par : « Un minimum de 25 membres en règle, présents en personne ou par procuration, constituent le quorum pour toute assemblée générale annuelle ou spéciale des membres. Un

membre en règle est un membre qui se conforme aux modalités d'adhésion décrites à l'article 7.2 et ayant droit de vote, qu'il soit membre régulier ou membre représentant. »

SUR UNE PROPOSITION DE MME CATHERYNE FECTEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. JACQUES GAGNÉ, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver et de ratifier la modification de l'article « 5.7 - *Quorum* » des Règlements généraux de la Société telle qu'établie par le conseil d'administration et présentée aux membres présents en assemblée annuelle.

8. ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE (SDB)

Peggy Duquet indique que nous sommes rendus au point portant sur la Société de développement de Beauce (SDB) et que nous devons procéder à l'ajournement temporaire de l'assemblée annuelle du CEB et ouvrir l'assemblée annuelle de la SDB.

AA 24-04-005 8.1 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

À 17 H 06, SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC THOMASSIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL LECLERC, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'ajourner temporairement l'assemblée annuelle du CEB.

AA 24-04-006 8.2 REPRISE DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

À 17 H 09, SUR UNE PROPOSITION DE M. PASCAL LECLERC DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE-LUC THOMASSIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reprendre l'assemblée annuelle du CEB.

9. MANDAT DES EXPERTS-COMPTABLES

Peggy Duquet rappelle que lors de l'assemblée annuelle en 2022, les membres ont confié le mandat d'audit à la firme Lemieux Nolet jusqu'au terme de l'exercice financier 2025. Il n'y a donc pas lieu de nommer une firme cette année.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Peggy Duquet invite les membres à poser leurs questions. Aucune question n'est posée.

AA 24-04-007 11. RATIFICATION DES FAITS ET GESTES DES ADMINISTRATEURS

Le président du CEB désire que soient ratifiés les faits et gestes posés par les administrateurs au nom du Conseil économique de Beauce ainsi que pour les administrateurs de la Société de développement de Beauce au cours de l'année financière 2023.

SUR UNE PROPOSITION DE MME MÉLANIE DROUIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME CATHERYNE FECTEAU, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de ratifier les faits et gestes des administrateurs du Conseil économique de Beauce et de la Société de développement de Beauce pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET DES OFFICIERS

AA 24-04-008 12.1 ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS POUR LES POSTES À POURVOIR

Hélène rappelle aux membres le mode de désignation et d'élection des administrateurs tel qu'apparaissant à l'article 8.2 des Règlements généraux de la société. Le CA est composé de 13 sièges d'administrateurs, dont 5 sont attirés à des partenaires du CEB qui sont

responsables de nous désigner le représentant de leur choix. Il s'agit de la MRC de Beauce-Sartigan, l'UPA de Beauce-Sartigan et le Comité Interordre en éducation - regroupant la Commission scolaire, le Cégep et le Centre universitaire.

Pour 2024 :

- La MRC de Beauce-Sartigan désigne : M. Yvan Paré, maire de la Mun. de Saint-Martin, M. André Lapointe, maire de la Mun. de Saint-Simon-les-Mines et M^{me} Manon Bougie, conseillère municipale et mairesse suppléante à la Ville de Saint-Georges.
- L'UPA de Beauce-Sartigan désigne Mme Sophie Roy, présidente du syndicat et propriétaire de la Miellerie de Sophie.
- Le Comité Interordre a désigné Mme Caroline Bouchard, directrice générale du Cégep Beauce-Appalaches, pour un mandat de 2 ans.

Conformément aux règlements, nous avons reçu des résolutions officielles de chacun des organismes, et ce, avant la tenue de l'assemblée annuelle.

Pour les administrateurs élus pour un secteur d'activité, les règlements indiquent que « tout membre en règle se qualifiant pour un secteur, accepté par le conseil d'administration avant la tenue de l'assemblée annuelle selon la procédure de mise en candidature élaborée par le conseil d'administration est éligible ». Pour l'année 2024-2025, voici les mises en candidature reçue au CEB, qui sont remplies et dûment contresignées:

Secteurs	Candidats pour un mandat de 2 ans		Proposé par	Secondé par
Affaires	3 ^e mandat	Peggy Duquet <i>Métal Duquet</i>	Pierre-Luc Carrier <i>Design Franc Art</i>	Brigitte Busque <i>RBC Banque Royale</i>
Affaires	3 ^e mandat	Jean-Stéphane Bourque <i>Ébénisterie Chambois</i>	Stéphane Couture <i>Métal Sartigan</i>	Luc Paquet <i>Gestion Thap inc.</i>
Affaires	1 ^{er} mandat	Steve Boily <i>Pomerleau</i>	<i>Catheryne Fecteau</i> <i>Mallette s.e.n.c.r.l.</i>	<i>Mathieu Laflamme</i> <i>Groupe Beaubois</i>
Activités professionnelles et institutions financières	2 ^e mandat	Brigitte Busque <i>RBC Banque Royale</i>	Peggy Duquet <i>Métal Duquet</i>	Manon Bougie <i>Ville Saint-Georges</i>

En conclusion, le nombre de mises en candidature correspond au nombre de sièges qui étaient vacants. Tous ces administrateurs n'ont pas d'opposition et sont par conséquent élus à leur poste pour un terme de 2 ans. Il n'y a donc pas lieu de procéder à une élection, nous pouvons donc fermer la période d'élection.

SUR UNE PROPOSITION DE MME MÉLANIE DROUIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE-LUC THOMASSIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter toutes ces nominations provenant des différents secteurs d'activité concernés.

12.2 ÉLECTION DES OFFICIERS ET AUTRES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

AA 24-04-009 12.2.1 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

Hélène mentionne que nous allons procéder à un petit ajournement de l'assemblée afin que les administrateurs puissent procéder à l'élection des officiers et membres du comité exécutif en huis clos. Elle invite les administrateurs présents à se retirer quelques minutes et aux autres membres à demeurer sur place durant ce temps.

À 17 H 14, SUR UNE PROPOSITION DE MME KARINE THERRIEN DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE POULIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'ajourner temporairement l'assemblée annuelle du CEB.

AA 24-04-010 12.2.2 RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

À 17 h 16, SUR UNE PROPOSITION DE MME MANON BOUGIE DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ LAPOINTE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reprendre l'assemblée annuelle du CEB.

Suite à la réunion des membres du conseil d'administration, Hélène Latulippe présente les membres du comité exécutif incluant les officiers :

Secteurs	Exécutif 2024-2025	Officiers
Affaires	<i>Pierre-Luc Carrier (Design Franc Art)</i>	Secrétaire-trésorier
	<i>Luc Paquet (Gestion Thap inc.)</i>	
	<i>Peggy Duquet (Métal Duquet (1994) inc.)</i>	Présidente
Municipalités	<i>André Lapointe (Mun. Saint-Simon)</i>	
	<i>Manon Bougie (Ville de Saint-Georges)</i>	
Institutionnel	<i>Brigitte Busque (RBC Banque Royale)</i>	
	<i>Jonathan Maheux (BVA)</i>	Vice-président
Autres	<i>Pierre Poulin (CDID inc.)</i>	
(Non-votant)	<i>Hélène Latulippe (CEB)</i>	

AA 24-04-011 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Peggy Duquet tient tout d'abord à remercier et féliciter Luc Paquet pour toutes ses années d'implication au sein du Conseil d'administration du CEB. Elle salue son leadership en tant que président et l'impact positif et surtout constructif qu'il a eu sur l'organisation. Elle remercie également le conseil d'administration pour leur confiance et mentionne qu'elle accepte la présidence du CEB avec beaucoup d'humilité, elle assure qu'elle y mettra tout son cœur et se dévouera aux entrepreneurs beaucerons. Elle salue l'équipe de la permanence pour leur travail ainsi que leur dévouement à la cause des entrepreneurs d'ici et ajoute qu'elle a été à même de voir les efforts et de sentir la qualité du service et du support qu'ils ont rendus aux membres et aux clients. Il y a de quoi être fier d'avoir une organisation présente pour nous et aussi proactive. Elle invite ensuite les membres à participer en grand nombre aux différents événements qui s'en viennent, soit le Souper d'affaires de prestige du 18 avril prochain, lors d'une des activités du Mois de la mécatronique en mai ou encore lors du tournoi de golf L'Annuel en affaires le 12 juillet prochain. Peggy Duquet remercie les membres pour leur participation et procède à la levée de l'assemblée.

À 17 H 20, SUR UNE PROPOSITION DE MME SOPHIE ROY DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE-LUC THOMASSIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever l'assemblée.

Peggy Duquet
Présidente d'assemblée

Hélène Latulippe
Secrétaire d'assemblée

Rédigé par Marie-Claude Martineau.